



Distr.  
GÉNÉRALE

A/8556/Add.11

S/12432/Add.11

16 décembre 1971

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vingt-sixième session

Point 102 de l'ordre du jour

QUESTION EXAMINÉE PAR LE CONSEIL DE  
SÉCURITÉ à ses 1606<sup>ème</sup>, 1607<sup>ème</sup> et  
1608<sup>ème</sup> séances, les 4, 5 et  
6 décembre 1971

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Vingt-sixième année

Rapport du Secrétaire général sur la situation le long de la ligne  
du cessez-le-feu au Cachemire

Additif

1. Le général Luis Tascara González, chef du Groupe d'observateurs militaires de l'ONU en Inde et au Pakistan (UNMOGIP), a signalé le 18 décembre 1971 à 11 heures, heure du Pakistan occidental<sup>1/</sup>, que la situation relativement calme, le long de la ligne du cessez-le-feu et de la frontière (A/8556/Add.10 - S/10432/Add.10, par. 1), s'était maintenue jusqu'à 19 h 30 le 17 décembre, heure à laquelle le cessez-le-feu annoncé par les deux gouvernements a pris effet. Les activités aériennes étaient presque négligeables.
2. Le 17 décembre à 17 heures, tous les postes de secteur ont signalé que la journée avait été calme, avec seulement des tirs sporadiques d'artillerie. Le poste de secteur de Jammu a signalé que la ville avait été survolée à 10 heures par des avions des forces aériennes pakistanaïses qui ne l'ont pas attaquée mais ont essayé des tirs anti-aériens. La plupart des postes de secteur ont été informés par les autorités militaires locales que le cessez-le-feu entrerait en vigueur à 19 h 30.

<sup>1/</sup> Toutes les heures indiquées sont exprimées en heures du Pakistan occidental.

3. Le 18 décembre à 11 heures, tous les postes de secteur ont signalé qu'il n'y avait eu aucune activité dans la nuit. L'équipe d'observateurs militaires qui avait été évacuée du poste de secteur Punch à Rajouri le 13 décembre (A/8556/ADD.7 - S/10432/ADD.7) a quitté Punch le 17 décembre à 18 h 45 pour rouvrir le poste de secteur.

-----

